

## Déclaration liminaire CTSD 1<sup>er</sup> degré du 1<sup>er</sup> février 2018

Ce CTSD (comité technique spécial départemental) se tient en aval du CTA (comité technique académique) du 25/01. Lors du CTA du 18/01 l'ensemble des organisations syndicales s'est à l'unanimité prononcé contre les dotations très insuffisantes premier degré et 2<sup>nd</sup> degré allouées par le Ministère obligeant Mme La Rectrice à reconvoquer un autre CTA en date du 25/01.

Rien n'y fait, l'administration n'a pas changé la donne d'un iota!

La FSU défend une autre politique du Service Public d'Education et exige des moyens à la hauteur des enjeux.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, le ministère n'alloue aucun moyen supplémentaire à l'académie de Clermont-Fd. Les départements de la Haute-Loire et du Cantal perdent respectivement 4 et 2 postes pour alimenter les seuls 6 postes créés dans Le Puy-de-Dôme. La dotation de l'Allier étant elle gelée.

L'académie manque pourtant de postes : en ville comme à la campagne, en zone prioritaire comme en zone hyper-rurale.

Ce ne sont pas les 1ères mesures du ministre Blanquer qui vont arranger les choses : CP dédoublés en REP et REP+ à la rentrée 2017 et CE1 dédoublés en REP+ pour la rentrée prochaine... Ce sont autant de postes qui sont pris sur les maigres dotations pas abondées pour autant pour financer ces dispositifs. Au final, les autres classes sont surchargées, les postes de maîtres supplémentaires supprimés...

S'il s'agissait de rendre l'École publique meilleure, l'objectif est raté.

Pourtant les différentes enquêtes internationales pour mesurer le niveau des élèves devraient alerter nos gouvernants sur l'urgence d'investir massivement dans l'École Publique!

Dans le Cantal, nous perdons des postes alors que les dispositifs PDMQDC seront ici aussi abandonnés.

Les problèmes de non-remplacements s'accumulent et touchent toutes les écoles. Un maître absent non-remplacé, c'est toute l'école qui en subit des conséquences...

Il est plus que jamais urgent de créer de nombreux postes de remplaçants.

Nous avons assisté à un triste spectacle en octobre dernier : le recrutement de 3 contractuels pour pallier le déficit de 8 titulaires ! Ce sont des personnels précaires, qui seront remerciés à la fin de l'année scolaire.

La FSU vous demande à nouveau, Mme la Dasen, de recruter les enseignants par voie de concours et donc de piocher dans la liste complémentaire...

Mme la Dasen, vous avez envoyé un courrier mardi 30/01 dernier à l'ensemble des organisations syndicales ici présentes pour leur reprocher de communiquer des informations issues du groupe de travail carte scolaire du jeudi 25/01.

A la FSU, nous ne pouvons qu'être certains qu'il ne nous était pas destiné.

Etant entendu que notre rôle est d'apporter notre connaissance du terrain (effectifs, type d'école, connaissances de situations particulières ...). Nous défendons une sensibilité qui est la nôtre : une bienveillance pour le service public en général et celui d'Education et pour les personnels qui le rendent.

Nous, à la FSU, avons le souci de représenter tous nos collègues, toutes les écoles du territoire, qu'elles soient en ville ou situées en milieu hyper-rural où elles restent le dernier service public ...

Nous alertons les collègues sur les projets de la DSDEN de fermer une classe, car ils ne sont pas systématiquement informés par leur hiérarchie...

Nous informons aussi les équipes que leur école est sur le point d'obtenir un poste tant attendu...

Les réunions de bassin que vous organisez, sont censées partager des éléments entre différents partenaires que vous jugez utile de réunir. Les informations qui y sont données sont de fait rendues publiques...

À l'inverse les conciliabules en tête à tête avec certains grands élus privent le plus grand nombre du levier de consultation ...et donc de remontées du terrain.

La nature et le rôle d'un groupe de travail doit permettre de confronter vos propositions aux avis des OS qui y participent...

Nous informons et travaillons avec les écoles pour faire évoluer la carte scolaire lors du CTSD et du CDEN.

Enfin, Madame la Dasen, comment ne pas s'émouvoir du sort qui va être réservé à une quarantaine de familles exilées, déracinées, dont certains enfants sont scolarisés dans nos écoles, l'Ecole de la République ? Comment supporter que ces personnes soient à la rue, car ce sont bien d'êtres humains dont il s'agit ... Madame la Dasen, quelle aide apporter à nos collègues, à vos personnels, qui se trouvent démunis, angoissés pour l'avenir très proche de ces familles ?